MECOPROP-P + 2,4-D

CONCENTRÉ DE FABRICATION

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RÉEMBALLAGE

AVERTISSEMENT POISON

SOLUTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :
2,4-D (présent sous forme de sel de diméthylamine) 360 g e. a. /L
MECOPROP-P(présent sous forme de sel de diméthylamine) 180 g e. a. /L

N° D'HOMOLOGATION 27867
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D’INTOXICATION OU D’INCENDIE, COMPOSER LE NUMÉRO D’INTERVENTION D’URGENCE
1-800-561-8273 (24 HEURES SUR 24)

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5
Téléphone : 1-800-265-4624

CONTENU NET : 115 - 1025 L

04/09

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
NOCIF EN CAS D'INGESTION• CAUSE DE L' IRRITATION

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

VÊTEMENTS ET MATÉRIEL DE PROTECTION :
MANUTENTION DU CONCENTRÉ (LORS DU MÉLANGE ET LORS DU REMPLISSAGE) : Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, des pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures ainsi qu'une protection pour les yeux (écran facial ou des lunettes de protection). Rincer les gants avant de les enlever. Lorsqu'on verse à système ouvert à partir d'un récipient de plus de 5 L, porter aussi une combinaison ou un tablier de protection résistant aux produits chimiques. Ne pas porter les chaussures souillées.

MANUTENTION DE LA SOLUTION À PULVÉRISER DILUÉE (LORS DE LA RÉPARATION OU DU NETTOYAGE DU MATÉRIEL) : Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LES OPÉRATEURS :
•Porter des vêtements propres et nettoyer le matériel de protection tous les jours.
•Rincer les gants avant de les enlever.
•Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.
•Si l'herbicide pénètre les vêtements, enlever immédiatement ceux-ci, bien se laver et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été imprégnés ou fortement contaminés par le produit.
•Après l'emploi, enlever les vêtements et les laver séparément; immédiatement se laver à fond les mains et la peau exposée au savon et à l'eau. Nettoyer le matériel de protection individuelle selon les instructions du fabricant. En l'absence de celles-ci, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Ranger et laver le matériel de protection individuelle et l'équiement séparément du linge de maison.
•Après le travail, enlever tous les vêtements et prendre une douche au savon et à l'eau.

PREMIERS SOINS
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les

lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INGESTION **:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nomdu produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Ce produit peut causer une grave irritation des yeux. L'inhalation prolongée de 2,4-D peut entraîner une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements et une perte temporaire de coordination. D'autres effets possibles sont la fatigue, la faiblesse musculaire et la nausée. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE
Garder dans son contenant d'origine, bien fermé, à l'écart des semences, des engrais, des plantes et de la nourriture humaine ou animale. Protéger contre le gel. Pour éviter le risque de contamination croisée, les insecticides et les fongicides devraient être séparés des herbicides.

BIEN AGITER OU MÉLANGER AVANT L'EMPLOI. GARDER LOIN DU FEU, D'UNE FLAMME NUE OU DE TOUTE AUTRE SOURCE DE CHALEUR.

MODE D'EMPLOI
Utiliser uniquement pour la préparation d'un herbicide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES, ou d'un engrais-antiparasitaire homologué en vertu de la LOI SUR LES ENGRAIS.

PRÉCAUTIONS D'UTLISATION
SYSTÈME DE TRANSFERT
RÉCIPIENTS DE PLUS DE 20 L : Utliser un système de transfert qui évite de verser à système ouvert le concentré liquide lors du transvasement de ces contenants dans le réservoir.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX
Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés.
NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de

l’élimination des déchets.
NE PAS contaminer l’eau servant à l’Irrigation ou à des fins domestiques.
NE PAS emmagasiner près des engrais, des semences, des insecticides ou des fongicides.

EN CAS DE DÉVERSEMENT (utiliser l’équipement sécuritaire approprié) : Absorber tout produit renversé à l’aide d’une substance inerte comme du sable ou de la sciure de bois. Endiguer les quantités considérables renversées. Ne pas nettoyer avec de l’eau.

CONTENANTS RETOURNABLES/RÉUTILISABLES
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). IIdoit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d’autres fins.

ÉLIMINATION
Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives non utilisés et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignementconcernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser aufabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, du CO2 ou de la poudre extinctrice. Dans la lutte contre l'incendie, utiliser une alimentation d'air autonome en surpression. Des émanations toxiques peuvent se produire advenant un incendie. Contrôler le mouvement de l'eau d'extinction afin de prévenir la contamination des sources d'approvisionnement en eau.

En cas de déversement considérable, contacter UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., (519) 268-8001 or 800-561-8273.

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.